

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE

**20^e Colloque international de Bibliologie,
science de la communication écrite**

Brazzaville (17-21 décembre 2007)

*La Gestion scientifique de l'information écrite
par les Bibliothèques francophones africaines*

**POUR UN ÉTAT DES LIEUX :
DÉFIS ET ENJEUX DES BIBLIOTHÈQUES
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO**

Par

Jean-Pierre MANUANA NSEKA

À l'heure où dans les discours politiques officielles, on parle de la refondation de la nation, avec à la clé la réhabilitation des infrastructures dont celles du système éducatif, il sied de faire l'état des lieux des bibliothèques de la République Démocratique du Congo. La question est donc d'actualité, mais elle n'est point nouvelle. On sait qu'elle avait déjà fait l'objet d'un grand débat en 2005 lors de la 3^{ème} Conférence Nationale des Bibliothèques et Centres de documentation, dont les actes ont été publiés sous la direction de Messieurs Jacques Hellemans et Christophe Cassiau¹.

Ce colloque n'a pas seulement dressé un bilan-inventaire. Bien plus, il a avec pertinence posé des questions et suscité des problématiques ; il a tracé des pistes et suggéré des perspectives. A ce titre, il serait intéressant d'y revenir, précisément pour examiner dans quelle mesure on peut capitaliser ses acquis et, concrètement, savoir ce qu'il convient de retenir des résultats de ce colloque. Ce sera l'objet essentiel de cet exposé que nous divisons en quatre parties, à savoir : la présentation de la République Démocratique du Congo (RDC), la typologie des bibliothèques, l'état des lieux des bibliothèques et les défis et enjeux des bibliothèques en RDC. Nous terminons cet exposé par une brève conclusion.

Présentation de la République Démocratique du Congo²

Superficie : 2.345.400 km²

Population totale : environ 48 millions d'habitants (86 millions en 2025)

Densité de population : 19 habitants/km²

Taux de croissance annuelle : environ 3,1%

Part de la population urbaine : 29% de la population totale

Taux d'alphabétisation : 74,1% en 1992

Espérance de vie : entre 46,4 et 53 ans selon les sources

Taux de mortalité : 45‰

Indice de fécondité : entre 6,2 et 7,3 enfants par femme

Taux de mortalité infantile : 142‰ en 1995, avec une pointe de 156‰ dans les campagnes et 107 dans les villes.

Disponibilité alimentaire : 2130 cal./pers./j (FAO 1990)

Indice de développement humain (IDH) du PNUD : 0,381 en 1996, qui situe la RDC à la 142^e place (sur 175). L'IDH prend en compte la longévité, l'instruction et les conditions de vie.

Indicateur de pauvreté humaine (IPH) du PNUD : 41,2 (52^e place sur 78), signifiant que 41,2 % de la population souffre de dénuement :

- 30 % de la population congolaise risquent de décéder avant 40 ans ;
- 74 % de la population n'ont pas accès aux services de santé ;
- 22 % des adultes sont analphabètes ;
- 36 % des enfants n'atteignent pas la cinquième année primaire ;
- 80 % des enfants ne terminent pas l'école primaire.

Découpage administratif : 11 provinces :

- Kinshasa, 4,6 millions d'h. (11 % de la pop. totale) ;
- Bas-Congo (ex-Bas-Zaïre) : chef-lieu Matadi, 2,6 millions d'h. (6%) ;
- Bandundu : chef-lieu Bandundu, 5 millions d'h. (11%) ;
- Equateur : chef-lieu Mbandaka, 4,8 millions d'h. (11%) ;
- Province orientale (ex-Haut-Zaïre) : chef-lieu Kisangani, 5,4 millions d'h. (13%) ;

¹ *Les Bibliothèques congolaises : état des lieux : 3^{ème} conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC (Kinshasa, 24-28 mai 2005)*, sous la dir. De Jacques HELLEMANS et de Christophe CASSIAU, Paris : L'Harmattan, 2007, 309p.

² Cette carte de visite de la RDC a été tirée de l'ouvrage de Jean-Jacques Arthur MALU-MALU – *Le Congo-Kinshasa*, Paris : Karthala, 2002, p.7

- Kasai occidental : chef-lieu Kananga, 3,1 millions d'h. (7%) ;
- Kasai oriental : chef-lieu Mbuji-Maji, 3,8 millions d'h. (9%) ;
- Katanga (ex-Shaba) : chef-lieu : Lubumbashi, 5,6 millions d'h. (13%) ;
- Nord-Kivu : chef-lieu Goma, 3,6 millions d'h. (8%) ;
- Sud-Kivu : chef-lieu Bukavu, 3,2 millions d'h. (8%) ;
- Maniema : chef-lieu Kindu, 1,1 million d'h. (3%).

Langue officielle : français

Langues nationales : Lingala, Kikongo, Tshiluba, swahili.

Religions : chrétiens (catholiques, protestants), kimbanguistes, musulmans.

Même sans entrer dans les détails, on peut déduire les incidences de ces caractéristiques sur le sujet qui nous préoccupe, à savoir les défis et les enjeux des bibliothèques en RDC. En termes d'enjeux, on pourrait retenir le faible indice de développement humain (IDH) et son corollaire plutôt élevé, l'indicateur de pauvreté humaine (IPH), lesquels montre qu'il y a dans ce pays de grands besoins de lecture. Besoins mis par ailleurs en évidence par le faible taux d'alphabétisation, surtout le pourcentage d'adulte accédant à l'enseignement secondaire et supérieur, ainsi que la grande déperdition scolaire. Ces données montrent que si l'on veut développer la RDC, il faudra aussi fournir à ses populations des infrastructures suffisantes de lecture et d'information.

Cette carte de visite de la RDC met aussi en exergue les défis majeurs des bibliothèques : difficultés d'atteindre une grande partie de la population qui habitent les campagnes ; risque pour le livre de paraître un objet de luxe auprès d'une population à peine instruite et, surtout, inaccessibilité d'une documentation dont le coût (abonnement et déplacement) n'est guère à la portée de toutes les bourses.

On s'en rendra bien compte, la typologie des bibliothèques et l'état des lieux global mettent en exergue ces défis et accentuent les enjeux des bibliothèques.

Typologie des bibliothèques

Nous distinguons aujourd'hui : les bibliothèques nationales, les bibliothèques scientifiques ou d'érudition non spécialisées, les bibliothèques spécialisées, les bibliothèques d'enseignement supérieur et universitaire, les bibliothèques d'établissement d'enseignement secondaire et les bibliothèques publiques. Ce n'est pas ici le lieu de définir le rôle de toutes ces bibliothèques compte tenu du temps nous est imparti³. Revenons à l'essentiel de notre exposé. Quel est l'état des lieux des bibliothèques en RDC ?

État des lieux des bibliothèques

Le développement des bibliothèques en Afrique en général et en République Démocratique du Congo en particulier n'a pas été un événement marquant. Les bibliothèques ont été construites à l'origine pour des gens dont le savoir était importé des pays coloniaux [...]. Celles-ci étaient alors destinées à servir les intérêts des colons. Elles étaient petites, desservaient une minorité et rassemblaient essentiellement des livres à contenus étrangers⁴. Bien plus, « lorsque la

³ Nous renvoyons aux ouvrages suivants : André MASSON et Denis PALLIER – *Les bibliothèques*, 6^{ème} éd., Paris : PUF, 1986, 128p. (Que sais-je ? 944) ; Dominique AROT (sous la dir.) – *Les bibliothèques en France 1991-1997*, Paris : Cercle de la Librairie, 1998, 315p. ; Daniel RENOULT – *Les bibliothèques dans l'Université*. Paris : Cercle de la Librairie, 1994, 358p. ; POULAIN Poulain, *Les bibliothèques publiques en Europe*, Paris : Cercle de la Librairie, 1992, 367p. ; JACQUESSON Alain et RIVIER Alexis, *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeux*, Paris : Cercle de la Librairie, 1999, 377p. ; MULLER Joëlle et Jean-Louis, *Le management du personnel en bibliothèques*, Paris : Cercle de la Librairie, 2001, 212p.

⁴ Jabulani SITHOLE – *Les défis auxquels sont confrontés les bibliothèques et les centres de documentation pour inventorier et conserver le savoir traditionnel indigène*, World Library and Information Congress : 72nd IFLA General Conference and Council, 20-24 August 2006 [http : //www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm](http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm) (page consulté le

plupart des gouvernements africains ont accédé à l'indépendance, cela n'a entraîné aucune transformation dans les bibliothèques africaines. Elles sont restées largement imprégnées par l'étranger, leur développement étant plutôt ignoré par les nouveaux gouvernements dont l'attention se portait sur d'autres sujets plus immédiats pour le relèvement de la position de l'Afrique. Plusieurs États n'ont pas légiféré pour soutenir le développement des bibliothèques. Chez ceux qui ont légiféré, les lois sont restées lettre morte et on n'a fait aucun effort pour les faire appliquer »⁵. La République Démocratique du Congo est une bonne illustration de cette réflexion de Jabulani SITHOLE.

L'indépendance du Congo intervient le 30 juin 1960. La première République va hériter des déficiences de l'époque coloniale dans le domaine de l'organisation des bibliothèques. Les bibliothèques n'ont pas été une préoccupation des dirigeants de cette époque, le pays se cherchant encore sur d'autres plans. Pendant son long règne, le Président Mobutu avait institué le parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution. Celui-ci avait mis en place une politique du livre répondant essentiellement aux besoins et aux intérêts du régime pour solidifier son pouvoir. D'où la création de l'Institut Makanda Kabobi, doté d'une bibliothèque spécialisée et taillée à la mesure du pouvoir. C'est tard que ce régime pensera à la réorganisation de la Bibliothèque Nationale du Zaïre et des bibliothèques publiques au niveau de chaque province. Malgré cette volonté politique, les moyens n'ont pas suivi et celles-ci se sont caractérisées par une pauvreté extrême.

Cette pauvreté affectera aussi les bibliothèques de l'enseignement supérieur et universitaire, qui ont perdu une quantité énorme de livres suite à la réorganisation de l'enseignement supérieur et universitaire avec la création de l'Université Nationale du Zaïre de triste mémoire. Par manque de moyens financiers conséquents, les collections de ces bibliothèques n'ont pas été renouvelées, entraînant ainsi l'appauvrissement et le vieillissement des collections et tous ses corollaires. Les seules bibliothèques florissantes sont celles financées et gérées par les missionnaires, les institutions d'enseignement supérieur et universitaire privées (catholiques et protestantes) et les missions de coopération et d'action culturelle des Ambassades accréditées en RDC. Celles-ci disposent de moyens pour l'acquisition de nouveaux documents et d'équipement informatique. De nos jours, la donne n'a pas tellement changé. Ces institutions religieuses ou de coopération politique ont adapté leurs bibliothèques à l'évolution des Technologies de l'information et de la communication et détiennent encore le monopole dans l'organisation des bibliothèques en RDC.

Que retenir de cet état des lieux des bibliothèques en RDC ? Les bibliothèques des la République Démocratique du Congo s'inscrivent dans un contexte politique, social et économique souvent difficile. Elles sont en outre confrontées à des difficultés en termes d'environnement institutionnel, de constitution des fonds documentaires, de budget, de formation, d'accès aux ressources en ligne et d'informatisation. Ces bibliothèques aux moyens restreints ont également à faire face à l'augmentation très importante du nombre d'étudiants, surtout pour les bibliothèques universitaires, alors que les superficies des locaux restent les mêmes. La coopération internationale permet à ces bibliothèques de pallier en partie leurs manques afin qu'elles puissent jouer leur rôle d'accès à l'information. Suite au constat de pauvreté de ces bibliothèques, des aides se mettent en place. La coopération peut intervenir, soit pour une action spécifique (achats d'ouvrages, formation ou équipements en

10 octobre 2006). Il faudra lire à ce sujet l'étude de Wersey TETE Ikiero, *Bibliothèques coloniales au Zaïre : histoire, organisation et fonctionnement (1888-1959)*. Mémoire pour l'obtention du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire, Villeurbanne, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1983, 135p.

⁵ *Ibid.*

matériel, etc.), soit dans le cadre plus large d'un programme de soutien qui réunit plusieurs actions⁶.

Ce survol nous montre bien que le Congo-Kinshasa est malade de ses bibliothèques, faute d'une politique nationale afférente. Il y a des défis à relever dans ce secteur pour asseoir une politique harmonieuse de bibliothèque en RDC, si l'on veut que ces structures assument pleinement leurs enjeux. Quels sont alors les défis et enjeux des bibliothèques pour le Congo de demain ?

Les défis et enjeux des bibliothèques en RDC⁷

On le sait bien, « les bibliothèques demeurent ainsi tout à la fois confrontées à de profondes mutations économiques et sociales et à une révolution des modes d'information et de communication. Toute réflexion sur la gestion exige plus que jamais que les rôles et les missions qu'elles peuvent être amenées à tenir soient préalablement définis et précisés »⁸. Appliqué au contexte de la RDC, ce principe montre que les défis et enjeux auxquels sont confrontées les bibliothèques en RDC sont culturels, politiques, économiques et techniques.

Défis et enjeux culturels

Une politique de la bibliothèque en RDC aura d'abord tout intérêt à définir clairement les rôles et missions des bibliothèques. Thierry GIAPPICONI et Pierre CARBONE⁹ ont retenu globalement sept contributions des bibliothèques à une nation : la contribution au développement du livre et de la lecture, à la formation initiale, à la formation continue et à l'auto formation professionnelle, à l'information et à la communication, au développement de la recherche, à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, et au développement culturel.

Défis et enjeux politiques

Selon Anne-Marie Bertrand, la Bibliothèque est un établissement qui relève du domaine politique¹⁰. C'est « un espace public, lieu commun dans la ville ; elle est source d'informations et encouragement au jugement critique ; elle est partage du savoir et de la connaissance ; elle conserve et perpétue la mémoire collective ; elle est outil de diffusion du patrimoine universel, de « toute la mémoire du monde » [...]. La Bibliothèque est une collection d'idées, de curiosités, d'ouvertures, de découvertes, de questions et de réponses ».¹¹ Cette nature montre bien l'importance des lois et textes réglementaires pour légiférer ce secteur afin d'éviter tout malentendu. Le nouvel environnement des Bibliothèques en RDC devra se modeler à la définition proposée par l'UNESCO, qui définit la Bibliothèque comme étant « toute collection organisée de livres, de périodiques ou de n'importe quel autre document notamment audiovisuel ou graphique ou électronique pour autant que celle-ci

⁶ Boris GAPIHAN, Christelle LE BORGNE & Fabien MALCLES – *Les bibliothèques universitaires du Sud et les logiciels libres de gestion intégrée des bibliothèques* ; sous la direction de Paul THIRION & LATIFA, Mémoire de recherche pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque, juillet 2005, p.21-22

⁷ Nous nous inspirons de notre article intitulé : *Pour l'instauration d'une politique de bibliothèques : une interpellation aux dirigeants de la Troisième République*. In : *R.D.Congo, les élections, et après ? Intellectuels et politiques posent les enjeux de l'après-transition*, sous la direction de Eddie TAMBWE Kitenge et Anatole Collinet MAKOSSO, Paris : L'Harmattan, 2006, p. 189-197

⁸ Thierry GIAPPICONI & Pierre CARBONE, *op.cit.* p. 29

⁹ Nous nous inspirons largement de l'étude de ces deux auteurs : Thierry GIAPPICONI & Pierre CARBONE, *op.cit.* , p. 29-46.

¹⁰ Anne-Marie BERTRAND – *op.cit.*, p. 116

¹¹ *Ibid.*, p. 116-117

dispose d'un personnel spécialisé apte à servir d'intermédiaire entre les usagers et les documents et cela, à des fins d'information, d'éducation, de recherche ou distraction »¹².

Cette définition projette la future organisation des bibliothèques en RDC, à savoir la création ou la réorganisation :

- de la bibliothèque nationale,
- des bibliothèques scientifiques,
- des bibliothèques spécialisées : les bibliothèques administratives ; les bibliothèques d'entreprises ; les bibliothèques de recherche ; les bibliothèques ecclésiastiques telles que les bibliothèques diocésaines et les bibliothèques monastiques (les bibliothèques abbatiales et les bibliothèques de couvent) ; les bibliothèques de facultés universitaires ; les bibliothèques ecclésiastiques spécialisées,
- des bibliothèques d'enseignement supérieur, universitaire : les bibliothèques universitaires centrales ; les bibliothèques attachées aux instituts ou départements universitaires mais qui ne dépendent pas de la bibliothèque centrale ; les bibliothèques dépendant d'institutions d'enseignement supérieur ne faisant pas partie de l'université.,
- des bibliothèques d'établissements d'enseignement : bibliothèques scolaires,
- des bibliothèques publiques structurées souvent en réseau : locales, principales, centrales, itinérantes, spéciales (bibliothèques d'hôpitaux, bibliothèques de prison, bibliothèques pour aveugles et malvoyants)¹³.

Défis et enjeux économiques

Le financement des bibliothèques au Congo devra relever de la compétence de l'État. Comme leur mise en place exige d'importants financements, il serait souhaitable que les futurs décideurs politiques de la RDC puissent prévoir des moyens financiers conséquents. Car en retour, ces structures peuvent générer des ressources financières pour le trésor public, dans la mesure où « les bibliothèques tiennent une place médiane dans la chaîne économique du livre : elles achètent des livres (aux libraires, grossistes et éditeurs) et font payer des services (aux usagers) »¹⁴. Mais il y a lieu d'attirer l'attention sur la modicité des recettes générées par les bibliothèques. C'est pourquoi les spécialistes de bibliothéconomie pensent que « l'accès à la documentation et à la culture reste, dans les bibliothèques, une logique de service et non une logique commerciale »¹⁵. Et de manière générale, les bibliothèques sont toujours sans but lucratif, même si leurs adhésions sont payantes. On ne peut pas miser sur ces recettes pour les faire fonctionner. Dans cette perspective, les futurs décideurs doivent prévoir des mécanismes d'exonération de ce secteur afin d'encourager les opérateurs économiques et culturels.

Défis et enjeux techniques

Au regard des évolutions technologiques de ces dernières décennies, quelle bibliothèque au monde se passerait des technologies de l'information et de la communication (TIC) ? Alors que le rôle de l'information ne cesse de croître et que, simultanément, son volume devient gigantesque, les moyens de se les procurer mettent en jeu des technologies dont la capacité et le temps de traitement subissent une progression vertigineuse. Celles-ci « ont fait une entrée rapide et massive dans les bibliothèques. Elles changent radicalement certains services et

¹² TAMFUMU, *Histoire du livre, de l'imprimé et de bibliothèque*, cours de licence en sciences et édition du livre, ISTI, 1990-1991.

¹³ Nous ne reviendrons pas dans cet exposé sur les fonctions et les publics desservis par ces bibliothèques. Nous vous renvoyons aux ouvrages de bibliothéconomie, comme par exemple *le Métier de Bibliothécaire*, etc ;

¹⁴ Anne-Marie BERTRAND – *op.cit.*, p.115

¹⁵ *Ibid.*, p. 116

outils, sans modifier, sur le fond, les missions des bibliothèques (rassembler, organiser et diffuser le savoir, le patrimoine, la culture). Les changements les plus importants concernent les bibliothèques universitaires et spécialisées qui doivent aujourd'hui gérer une documentation électronique abondante et coûteuse, qui remet en cause l'exercice de la médiation du savoir – les chercheurs, notamment, mais aussi les étudiants pouvant avoir accès à l'information sans avoir recours à la bibliothèque. La création de sites Web, l'archivage électronique, la numérisation des documents, l'accès public à Internet sont quelques-unes des nouveautés ». ¹⁶

Si les autres pays consacrent des moyens conséquents pour doter leurs bibliothèques en général et les bibliothèques universitaires et spécialisées en particulier des nouvelles technologies, la RDC n'est nulle part dans ce secteur. On note par-ci par-là quelques initiatives grâce aux actions de coopération, comme le CEDESURK, la médiathèque francophone de Limete, le Backone de l'Université de Kinshasa et le projet d'informatisation de l'Université de Lubumbashi. Mais le mouvement n'a pas encore atteint un grand nombre d'établissements.

Voilà un défi auquel l'État est confronté afin de rendre les bibliothèques du Congo de demain plus compétitives et plus visibles, d'abord au niveau national, et ensuite au niveau international. Les bibliothèques étant des milieux de haute culture pour l'autoformation et l'éducation continue, il est impérieux que l'État congolais mette à la disposition des moyens financiers pour doter les bibliothèques des technologies de l'information et de la communication.

Nous avons pu montrer tout au long de cet exposé que ces bibliothèques sont confrontées à des défis et enjeux de nature culturelle, politique, économique et technique. Pour les surmonter, il faut une volonté politique de la part des décideurs politiques de la République Démocratique du Congo qui réserveront dans l'enveloppe budgétaire de la culture des moyens financiers conséquents consacrés à la politique de la bibliothèque. Pour révolutionner ce secteur, les ressources humaines ne manquent pas pour accompagner l'État dans cette lourde mission. Car, la culture, dit-on, est l'âme de toute une civilisation.

Pour terminer, retenons ces propos fort évocateurs du Directeur de la Bibliothèque universitaire de l'Université Nationale du Bénin qui écrit : « Tout le monde connaît le drame économique que vit l'Afrique depuis longtemps et la persistance du sous-développement dans chacun des pays qui composent le continent. Il a été dit, sans doute à juste titre, que le sous-développement est pour l'essentiel une question de « sous-management ». On pourrait ajouter que le « sous-management » provient de la sous-information et en déduire que l'une des clés du développement de l'Afrique réside dans une meilleure gestion de l'information ».

¹⁶ *Ibid.*, p. 112. Lire également à ce propos Félix PAOLETTI, dir. *L'homme et l'ordinateur : les enjeux de l'informatisation de la société*. Paris : L'Harmattan, 2003, 160 p.